

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 3 avril DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Étaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Eric HEBERT, Dominique LEGO, Christophe THIESSÉ,
Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Catherine DUVALLET, Annick GASCHER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Christophe COPLO,
Mmes Sylvie CARDONA-GIL, Pascale DUMONTIER, Brigitte ROIX.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON.

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Benoît BALUT
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE

3 avril 2025

DATE DE CONVOCATION

26 mars 2025

DATE D'AFFICHAGE

4 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 16

PRÉSENTS 10

PROCURATION(S) 0

VOTANTS 10

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 7

ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2025 – LE BANQUET, LA SEMAINE BLEUE ET LES COLIS DE NOËL

Mme Maryline Deslandes, Vice-présidente expose aux membres du Conseil d'administration,

Trois actions en direction des Seniors de la commune sont réalisées chaque année :

Le banquet du 8 mai avec spectacle et bal pour les Seniors de la commune de plus de 61 ans.

La Semaine Bleue, évènement national qui aura lieu du 6 au 12 octobre 2025, met à l'honneur la place de nos aînés dans la société civile, favorisant ainsi le bien vieillir et le maintien de l'autonomie.

La remise des colis de Noël est l'occasion de proposer aux Seniors de la Ville qui le souhaitent un moment de convivialité organisé sur 1 journée.

Dans ce cadre, il sera remis aux Seniors de la Commune un « Colis de Noël » dont les critères d'attribution sont les suivants :

- Senior de plus de 65 ans,
- Habitant sur la commune.

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **VALIDER** les critères d'attribution ci-dessus proposées,
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget 2025,
- **DIRE** que ces dépenses seront imputées sur le compte 6232 – Fêtes et cérémonies,
- **AUTORISER** M. le Président, ou son représentant, à effectuer le règlement de ces dépenses.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote),

- **VALIDE à l'unanimité** les critères d'attribution ci-dessus proposées,
- **DIT à l'unanimité** que les crédits sont inscrits au Budget 2025,
- **DIT à l'unanimité** que ces dépenses seront imputées sur le compte 6232 – Fêtes et cérémonies,
- **AUTORISE à l'unanimité** M. le Président, ou son représentant, à effectuer le règlement de ces dépenses.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure,
représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES